

La conciliation travail-famille-vie politique chez les personnes élues au niveau municipal : un enjeu de taille pour la démocratie locale

Par Fany Panichelli, M. en santé publique, chargée de projet à Espace MUNI¹

Un meilleur accès aux services de santé, la pénurie de logements, les changements climatiques, l'inflation ou encore l'immigration sont autant de défis auxquels le Québec doit faire face. Ces questions ont exercé, au cours des dernières années, une pression sur tous les paliers de gouvernement, y compris le palier local, qui n'a pas échappé à tout un lot de nouvelles responsabilités.

La diversification des personnes élues peut amener de nouvelles solutions pour répondre aux préoccupations et aux besoins de la population. Or, les conditions d'exercice de la fonction d'élue(e) municipal(e) peuvent être un frein pour une bonne part des citoyennes et des citoyens qui pourraient être tenté(e)s de s'engager en politique municipale.

Pour bien situer cette problématique, ce bulletin présente sommairement l'évolution du milieu municipal, s'attarde à l'enjeu de conciliation famille-travail-vie politique qui se pose aux personnes élues et suggère des façons de soutenir à la fois ces personnes et les municipalités au service desquelles elles se sont engagées.

L'évolution des municipalités

Qu'ont en commun les réseaux d'approvisionnement en eau, les rues, le transport, les parcs, les loisirs, la culture et les espaces publics? Ils constituent tous des domaines de compétences conférés aux gouvernements locaux, communément désignés municipalités. Historiquement, ces responsabilités ont été les moyens tangibles par lesquels s'est développée l'organisation de la vie politique au niveau municipal au Québec (Larouche-LeBlanc, 2019).

Tout au long de l'histoire du Québec, les fonctions et pouvoirs des municipalités ont connu une évolution complexe. Récemment, les fusions et défusions qui ont marqué les années 2000 ont fortement contribué à l'évolution du paysage municipal québécois. Adoptée en 2017, la Loi 122 a confirmé le rôle de gouvernement de proximité que jouent les municipalités du Québec. De ce fait, la fonction élective s'est progressivement complexifiée en raison de la diversité des nouveaux domaines et

des nouveaux enjeux auxquels les conseils municipaux et les personnes élues sont aujourd'hui confrontés.

En témoigne une série de démissions remarquées au cours des dernières années : plus de 741 personnes élues municipales ont ainsi quitté leurs fonctions au cours de la période 2021-2023 (Olivier, 2023). Les médias ont par ailleurs fait état largement des problèmes croissants de conciliation travail-famille chez les élu(e)s municipaux ainsi que des expériences négatives vécues par de nombreuses personnes élues, comme le manque de civisme, les propos diffamatoires, l'intimidation ou le harcèlement.

La conciliation travail-famille-vie politique

Au cours des dernières décennies, la présence croissante des femmes sur le marché du travail, l'essor des nouvelles technologies, les nouveaux

modèles familiaux et, plus récemment, la pandémie de COVID-19 ont profondément bouleversé le marché du travail. Aujourd'hui plus que jamais, les défis de la conciliation travail-famille constituent un aspect majeur pour la qualité de vie. De nombreux écrits ont fait état de la difficulté des Québécoises et des Québécois à concilier leurs différents « temps sociaux ». Selon Roger Sue (1993, p.29), les temps sociaux sont « *les grandes catégories ou blocs de temps qu'une société se donne et se représente pour désigner, articuler, rythmer et coordonner les principales activités sociales auxquelles elle accorde une importance et une valeur particulière* ».

La difficulté de concilier les différents temps sociaux afin de vivre un sentiment d'efficacité et de plénitude est connue et documentée depuis des décennies (Tremblay, 2005; Fusulier, et Nicole-Drancourt, 2016; Tremblay et Mathieu, 2023). Elle a des effets négatifs notables à la fois sur les individus, leur famille, leur travail et, conséquemment, sur la société. Les personnes élues ne sont pas exemptes des enjeux relatifs à cette conciliation, bien au contraire : dans la majorité des cas, l'exercice d'un mandat politique se fait en plus d'une vie professionnelle active (Mévellec et Tremblay, 2016; Breux et Parent, 2023). En outre, dans leur exercice politique, les élus et élues ne sont pas considérés comme des employés et ne bénéficient donc pas de la même façon des politiques et des droits du travail mis en place par le gouvernement québécois pour faciliter la conciliation des temps sociaux. Ces différences statutaires s'ajoutent aux dynamiques et aux réalités particulières de la fonction électorale.

Les personnes que la politique municipale pourrait intéresser ou attirer pourraient être réticentes à s'engager dans une carrière politique si elles perçoivent que cet engagement compromettrait leur équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Or, cette réticence pourrait entraîner une diminution du vivier de candidat(e)s qualifié(e)s et diversifié(e)s, limitant ainsi le choix des électeurs et des électrices et la représentativité démocratique.

Il en va de même pour les élu(e)s actuel(le)s, qui pourraient être enclins à ne pas se représenter. Somme toute, la conciliation famille-travail-vie politique municipale soulève aussi des questions de parité, de diversité, d'attractivité et de pérennisation, autant de préoccupations essentielles pour assurer une gouvernance locale équilibrée et représentative.

Une étude d'Espace MUNI sur la conciliation famille-travail-vie politique en milieu municipal

Espace MUNI mène depuis deux ans une étude visant à mieux comprendre les enjeux temporels de la conciliation famille-travail-vie politique chez les personnes élues au niveau municipal au Québec. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la représentation des femmes dans les lieux décisionnels et des impacts sur la démocratie représentative en milieu municipal.

Bien qu'il soit évident que la composante politique puisse avoir un impact sur la conciliation travail-famille chez les personnes élues, très peu d'études ont été réalisées sur le sujet. Pour mieux comprendre ce phénomène, Espace MUNI, mandaté par la Secrétariat à la condition féminine, a colligé des données issues de rencontres avec quelque 22 personnes élues et d'un sondage réalisé par la firme Synopsis auprès de 188 personnes élues².

Cette démarche a permis de faire ressortir plusieurs facettes actuelles de l'engagement politique au niveau municipal :

1. Des semaines très remplies pour celles et ceux qui ont à concilier fonction électorale et vie professionnelle

63 %

Des personnes élues municipales occupent un emploi, dont 75 % à temps plein.

54

nombre d'heures travaillées par semaine par les personnes élues qui occupent un emploi, soit 16 heures consacrées à leur fonction électorale et 38 heures à leur emploi.

86 %

des personnes élues considèrent que la conciliation a une grande importance.

L'étude révèle deux profils distincts de personnes élues. D'une part, celles qui occupent un emploi, soit 75 % à temps plein et 25 % à temps partiel. Elles consacrent en moyenne 54 heures par semaine à leurs obligations combinées, dont 16 heures à leur fonction électorale. La moitié ont des enfants mineurs et s'investissent bénévolement dans leur communauté.

D'autre part, les personnes élues sans emploi professionnel, principalement des retraités sans enfants à charge, consacrent en moyenne 30 heures par semaine à leur fonction électorale.

Certaines inégalités socioprofessionnelles influencent la capacité d'aménagement d'horaire, donc d'implication des personnes élues municipales dans leur mandat.

Il est ainsi cohérent de constater que la conciliation entre la famille, le travail et la vie politique préoccupe grandement 86 % des personnes élues, en particulier les parents pour qui cette préoccupation atteint un niveau très élevé (93 %).

2. La politique municipale et la fonction électorale sont plus complexes et exigeantes que prévu

55 %

des personnes élues estiment qu'il est **difficile de concilier famille, travail et vie politique.**

55 %

des personnes élues **ressentent un stress élevé.**

50 %

des personnes élues **affirment que leurs engagements politiques interfèrent avec leur vie familiale.**

52 %

des personnes élues **affirment que leurs engagements politiques interfèrent avec leur vie professionnelle.**

L'étude révèle la complexité de la conciliation entre les responsabilités professionnelles, politiques et familiales pour les personnes élues.

55 % des personnes interrogées estiment qu'il est difficile, voire très difficile, de concilier famille, travail et vie politique. Cette préoccupation s'intensifie pour atteindre 64 % chez celles qui occupent un emploi en plus de leur fonction électorale, et même 69 % chez celles qui sont également parents.

Cette complexité de la conciliation a des répercussions sur le bien-être des personnes élues : 55 % déclarent ressentir un niveau de stress élevé, voire très élevé. Ce pourcentage augmente à 64 % chez les personnes élues occupant un emploi en plus de leurs responsabilités électorales, et grimpe jusqu'à 71 % chez celles qui ont des enfants.

Les principaux facteurs de stress proviennent de l'inquiétude de ne pas accomplir correctement ses tâches professionnelles et du sentiment de ne pas consacrer suffisamment de temps à ses proches. En outre, les femmes élues expriment l'envie de se consacrer davantage à la sphère personnelle. À l'inverse, les hommes souhaiteraient pouvoir réinvestir davantage la sphère familiale.

Les résultats témoignent d'une évolution significative des aspirations individuelles face aux reliquats de l'histoire complexe des rôles traditionnels attribués aux femmes et aux hommes.

En outre, la moitié des personnes élues admettent que leurs engagements politiques ont un impact sur leur vie familiale, avec un taux plus élevé de 60 % chez les parents. De même, ces engagements politiques interfèrent avec leur vie professionnelle, ce que soulignent 50 % des personnes élues.

Ces constats soulignent les défis majeurs auxquels sont confrontés ceux et celles qui tentent de jongler entre les sphères familiale, professionnelle et politique.

3. L'aspiration à passer d'une responsabilité individuelle à une responsabilité collective

41 %

des personnes élues souhaiteraient que la **conciliation famille, travail et vie politique devienne une préoccupation partagée par les municipalités et les MRC.**

Les résultats de l'étude amènent à penser qu'il y a une volonté des personnes élues de faire reconnaître les enjeux de la conciliation par les pouvoirs publics aux niveaux national et municipal, ce qui indique une volonté de changement de paradigme.

30 %

des personnes élues **pensent que des directives nationales seraient un facteur facilitant.**

D'autres résultats vont dans ce sens. 41 % des personnes répondantes voudraient que la conciliation devienne une préoccupation de la municipalité et de la MRC.

L'idée de responsabilité collective englobe ainsi une vision beaucoup plus large et inclusive de la conciliation. Plutôt que de considérer les élus comme les seuls détenteurs de la capacité d'agir et de la responsabilité, il convient de penser que chaque partie prenante a un rôle actif à jouer dans la prise de décisions, la résolution de problèmes et la mise en place de conditions et de solutions favorisant la conciliation travail-famille-vie politique chez les personnes élues.

L'adoption de normes d'encadrement supplémentaires pour la fonction électorale serait extrêmement soutenante en ce sens. C'est une solution mentionnée dans les sondages et l'ensemble des groupes de discussion : 30 % des répondants souhaiteraient des directives nationales.

Des enjeux... oui, mais ne partez pas!

Cette étude sur la conciliation famille-travail-vie politique en milieu municipal a mis en lumière des enjeux majeurs qui affectent les personnes élues au niveau municipal. Au niveau législatif, le besoin de normes d'encadrement spécifiques aux personnes

élues est manifeste, comme en témoignent les 41 % des personnes sondées qui souhaitent des directives nationales, même si certains répondants ont exprimé des réserves ou la crainte d'une ingérence gouvernementale trop poussée.

La communication a aussi émergé comme enjeu crucial, mentionné à 21 reprises dans les groupes de discussion. Il y a un écart important entre la perception des mesures de conciliation par les personnes élues et la réalité, ce qui traduit le besoin d'une communication plus transparente et informative. Environ 50 % des personnes sondées estiment être suffisamment informées, mais cette perception est contredite par l'incapacité de ces dernières à citer des mesures concrètes. De plus, il apparaît que la population ne connaît pas et ne comprend pas suffisamment les responsabilités et les particularités du mandat des personnes élues. Cette incompréhension peut notamment occasionner des attentes citoyennes irréalistes qui peuvent provoquer de l'insatisfaction dans la population et faire en sorte que les personnes élues se retrouvent critiquées ou non reconnues pour le travail qu'elles effectuent.

L'enjeu culturel, mentionné à 18 reprises dans les groupes de discussion. Les facteurs socioculturels revêtent une importance capitale dans la considération d'une éventuelle transformation des mentalités et des comportements en matière de conciliation.

L'analyse de genre dans la politique municipale met en lumière plusieurs aspects importants. Tout d'abord, elle permet de comparer la représentation des femmes et des hommes dans les sphères décisionnelles, soulignant les progrès et les disparités. De plus, elle évite les généralisations en tenant compte des spécificités individuelles, et elle révèle les normes et pratiques qui contribuent aux inégalités de pouvoir entre les genres. En outre, les données de l'étude suggèrent un changement des rôles traditionnels, avec une volonté croissante de s'affranchir des normes de genre établies, illustrant une évolution vers une plus grande émancipation des rôles sociétaux pour les femmes et les hommes.

L'engagement politique est souvent perçu comme incompatible avec la notion de temps libre, étant vu comme une vocation totale plutôt qu'une profession ordinaire. Cette perception engendre l'idée que les

politiciens sacrifient leur bonheur personnel au profit du bien commun, renforçant ainsi une pression sociale sur leur disponibilité. Les attentes irréalistes des citoyens en matière de contact et de proximité avec leurs représentants contribuent à cette pression, amplifiée par l'avènement des moyens de communication modernes. Cette culture de l'immédiateté, notamment à travers les réseaux sociaux, tend à minimiser la vie privée et familiale des politiciens, les obligeant à être constamment accessibles pour répondre aux demandes citoyennes.

L'arrivée de nouveaux profils au sein des conseils municipaux au cours des dernières années a cependant fait émerger une question nouvelle : *comment peut-on réaliser sa fonction électorale au mieux en tenant compte de sa situation familiale et professionnelle?* Cette question se pose de manière plus aiguë aujourd'hui du fait que les personnes élues avaient autrefois un profil plus homogène et avaient donc des besoins plus similaires.

De ce fait, l'émergence d'une plus grande diversité au sein des conseils municipaux (même si la parité femmes-hommes n'a été atteinte ni au fédéral, ni au provincial, ni au municipal) a fait naître de nouveaux défis et croître un besoin de sensibilisation et d'encadrement plus important pour mieux faire face aux difficultés de conciliation en favorisant une plus grande équité.

La conciliation famille-travail-vie politique est un aspect prioritaire pour la démocratie municipale. Il est impératif de mettre en place des mécanismes favorisant la diversification des personnes élues municipales, notamment les jeunes, les femmes, les parents, des personnes issues de minorités et d'autres.

Un projet qui se poursuit

Encouragée par les résultats de l'étude, l'équipe d'Espace MUNI qui l'a menée a décidé de poursuivre une série de travaux sur le sujet. En tête de liste, rédiger un plaidoyer destiné à interpeller et mobiliser les décideurs politiques. Ensuite, produire du

contenu de sensibilisation et d'information sur le sujet par le biais de Balado, de capsules vidéo et d'une page internet sur le site d'Espace MUNI.

En parallèle, l'équipe projette de créer un *sceau de reconnaissance* pour les conseils municipaux en matière de conciliation. Il s'agit de sensibiliser les personnes élues ainsi que les conseils municipaux à l'importance cruciale de la conciliation. Ce volet inclut également un soutien actif aux municipalités par le biais de ressources expertes afin de favoriser l'adoption de bonnes pratiques dans ce domaine. Enfin, l'équipe aspire à développer une forme de concertation en établissant des liens intersectoriels avec des partenaires stratégiques.

Conclusion

La conjoncture actuelle représente une occasion favorable pour explorer la question de la conciliation. Plutôt que de considérer les personnes élues comme les seules détentrices de la capacité d'agir et de la responsabilité, il faut considérer que chaque partie prenante a un rôle actif à jouer dans la prise de décisions, la résolution de problèmes et la mise en place de conditions et de solutions en faveur de la conciliation chez les personnes élues. La responsabilité collective offre un potentiel non négligeable de renforcement de la démocratie.

L'équipe d'Espace MUNI poursuit donc ses efforts et ses travaux pour développer des solutions novatrices ainsi que pour préparer un avenir où la conciliation deviendra une réalité accessible à toutes et à tous.

Notes de bas de page

1 - Issu d'une fusion entre le Carrefour action municipale et famille et le Réseau québécois de villes et villages en santé en 2021, Espace MUNI accompagne les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés. Elle offre ainsi toute une gamme de services aux municipalités et aux MRC.

2 - L'ensemble des données ont été pondérées sur la base de l'âge, du sexe et du type de poste électif en utilisant comme référence l'enquête sur l'organisation municipale réalisée par le MAMH en 2020.

Références

Breux, S., & Parent, R. (2023). Plus difficile d'être élu dans une petite municipalité? Perceptions de la fonction électorale par certains élus municipaux québécois. *Canadian Geographies / Géographies canadiennes*, 68(1), 24-33. <https://doi.org/10.1111/cag.12858>

Espace muni (2020). Le carrefour action municipale et famille devient espace muni! Repéré à : <https://espacemuni.org/le-carrefour-action-municipale-et-famille-devient-espace-muni/>

Fusulier 1, B., & Nicole-Drancourt, C. (2016). La conciliation des rôles et des temps sociaux sous le prisme de la négociation. Une introduction. *Négociations*, (1), 119-126

Gouvernement du Québec (2020). *L'organisation municipale au Québec en 2020*. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. PDF Repéré à : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/BRO_OrganisationMunicipale_2020.pdf

Larouche-LeBlanc, S. (2019). Le rôle des municipalités dans l'inclusion des minorités ethnoculturelles au Québec. *Periferia*, 11(3), 216-237.

Mévellec, A., & Tremblay, M. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale: Un portrait des élues et élus du Québec*. PUQ.

Olivier, R. (2023). *Pas moins de 741 élus municipaux ont quitté le navire depuis les élections de 2021*. Le journal de Montréal. Repéré le 9 janvier 2024 : <https://www.journaldemontreal.com/2023/11/17/re-cord-de-demissions-chez-les-elus-municipaux>

Sue, R. (1993). La sociologie des temps sociaux une voie de recherche en éducation. *Revue française de pédagogie*, p.29.

Tremblay, D.-G. (2005). *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux* (1st ed.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgpp5>

Tremblay, D.-G. & Mathieu, S. (2023). Conciliation emploi-famille : des enjeux et des options dans des territoires différents. *Revue Organisations & territoires*, 32(2), 149-164. <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n2.1606>